AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

214C0445
FR0000120693-FS0194

25 mars 2014

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

PERNOD RICARD

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 25 mars 2014, la société The Capital Group Companies, Inc.[1] (333 South Hope Street, 55th Floor, Los Angeles, CA 90071-1406, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 21 mars 2014, le seuil de 10% des droits de vote de la société PERNOD RICARD et détenir 28 846 742 actions PERNOD RICARD représentant autant de droits de vote, soit 10,87% du capital et 9,96% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions PERNOD RICARD sur le marché.

[1] Agissant en qualité d'« investment adviser » pour le compte de fonds. A raison d'une réorganisation, Capital Research and Management Company (CRMC) et Capital Group International, Inc. n'effectuent plus de déclarations séparées. Ainsi, à compter du 1er septembre 2012, les détentions sont agrégées et déclarées par The Capital Group Companies, Inc.

[2] Sur la base d'un capital composé de 265 421 592 actions, représentant 289 673 760 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.